ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Sheriff d'un grand assortiment de meubles de bureau, et installations, etc.

Typewriters, Coffre-fort, etc.

État de la Louisiane vs Keystone Life Insurance Co. of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,969 — En vertu d'un ordre de vente, daté du 3 mars 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 16 mars 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans le Masonic Temple, coin des rues St Charles et Perdido, Chambre de bureau No 18, (vestibule) et bureau d'emmagasinage No 12.

Les meubles de bureau et installations ci-nommés, consistant d'un pupitre plat à coulisses, bibliothèque, tables, chaises, tourantes, et divers, autres meubles de bureau, papeterie, etc., d'après l'inventaire sur filière. 4 Underwood Typewriters, 1 L. Smith Typewriter, 1 Bun Typewriter, 1 Neostyle No 7, 1 coffre-fort, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la Tonti Bank & Trust Company liquidateur.
5 mars—5 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Formant le coin des rues Lyon et Annonciation (ilet borné par les rues Upperline et Tchoupitoulas) terrain mesurant 160'x117' 6".

Louisiana Brewing Company vs Charles Townsend et Enfants Mineurs de Mme Charles Townsend, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,369 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Trois, Quatre, Cinq et Six, dans le carré No 121, borné par les rues Lyon, Upperline, Annonciation et Tchoupitoulas, sur un plan daté du 22 septembre 1904, signé par L. Daney ingénieur civil et voyer, annexé à un acte passé par F. J. Dreyfous, notaire, le 19 octobre 1904, d'après lequel plan, lesdits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent ensemble cent pieds de façade rue Lyon sur cent dix-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme le coin des rues Lyon et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Sullivan & Laundry, avocats pour la demanderesse.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 3351, 3353, 3355 et 3357 avenue Jackson, entre les rues S. Prieur et Johnson.

Teutonia Loan and Building Company vs Adrian M. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,342 — En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 433, borné par les rues Sud Johnson, Delpomène, Sud Prieur et Jackson, ladite portion de terre commence à une distance de quarante pieds du coin des rues Sud Johnson et Jackson, et mesure soixante pieds de façade rue Jackson sur une profondeur de soixante pieds entre lignes égales et parallèles, et se compose des arrière parties des terrains désignés par les lettres G et H, sur un plan fait par C. Lucas Lewis, député ingénieur de la ville, daté de février 1903, dont une copie est annexée à un acte pardevant J. Z. Spearing, notaire, le 19 juillet 1906.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse l'Orléans.
Dart & Kernan, avocats de la demanderesse.
18 fév—18 19 25—mars 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du Tug à Vapeur "Eva" et de 2 Barges.

Johnston Armstrong vs Pelican Pressed Brick Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,038 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le Tug à vapeur "Eva" mouillé dans le Nouveau Bassin, près du Post Magnolia.

Les Barges Pelican No 1 et No 2 amarrées dans le Nouveau Bassin, près Barataria.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Johnston Armstrong, avocat.
12 fév—12 18 25—mars 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant les Nos Municipaux 2623 et 2625 rue Chartres, entre la rue Port et l'avenue Lafayette,

[Ilet borné par la rue Royale].

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 92,207—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans la banlieue Washington, Troisième District de cette ville, carré No 4 maintenant carré No 147, qui est borné par les rues Chartres, Port, Royale et l'avenue Lafayette, ayant trente-six pieds, six pouces de façade rue de Chartres sur cent pieds de profondeur; ledit terrain est le plus près de la rue Port, et est une moitié d'une portion de terre ayant soixante-douze pieds, six pouces de façade rue de Chartres, et se compose de deux terrains Nos six et sept, ayant chacun une façade de vingt-neuf pieds et de la moitié du terrain No cinq ayant une façade de quarante-huit pieds, six pouces; lesdits terrains figurent sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 9 février 1835

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.
4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1046 et 1048 rue Dryades, entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Barber Asphalt Paving Co vs Dominick Monteznn et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 92,074—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur le côté du fleuve de la rue Dryades, décrit comme lot No 37 dans l'ilet No 255, Premier District, borné par les rues Dryades et Baronne, l'avenue Howard et la rue Calliope, mesurant trente-et un et quatre-vingt quatorze centièmes pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent vingt-sept et dix-centièmes pieds, avec améliorations, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Thibborger & Duffy, avocats pour la demanderesse
4 mars—4 11 18 25—av 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de valeur du Second District,

Avec Bâtisses, Améliorations, Machines, etc.,

Le tout constituant l'installation de la Williams Package Company, Limited,

Faisant face aux rues Toulouse, N. Telemachus et N. Cortez (dans le carré borné par la rue St-Louis).

James L. Bradford vs Williams Package Company, Ltd, W. T. King & John R. Todd, Receivers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,243 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, et particulièrement toutes les machines dans les bâtisses qui y sont qui ont été jusqu'ici faites immobilières par destination, situées dans le carré No f 00 dans le Deuxième District de cette ville, lequel carré est borné par les rues St-Louis, N. Cortez, Toulouse et N. Télémaque, et mesure deux cent soixante-dix-sept pieds un pouce et une ligne de façade rue Toulouse; cent vingt-neuf pieds un pouce de façade rue N. Télémaque; cent vingt-cinq pieds de face rue N. Cortez et deux cent vingt-sept pieds onze pouces sur la ligne le séparant du reste dudit carré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

1° Comptant, une somme suffisante pour payer l'intérêt acru à 8 0/0 du 31 décembre 1908 sur un billet de $10,000 ci-dessous décrit, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat sur le principal et intérêt dudit billet, de même que le coût et les frais du procès et de la vente ainsi que les taxes (s'il en est dues) sur ladite propriété.

2° A terme (jusqu'au montant de l'enchère) pour assurer le paiement de l'hypothèque non à maturité sur ladite propriété, représentée par une note de $10,000 signée et endossée par la compagnie défenderesse en blanc datée du 31 décembre 1908, fait payable à la Banque Nationale du Peuple, cinq ans après date (31 décembre 1913) avec privilège de racheter ledit billet à n'importe laquelle des périodes d'intérêt, avec l'intérêt y portant alors, lequel intérêt est payable annuellement après la date du billet au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, le tout garanti par acte hypothécaire d'après un acte passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire à la date du 31 décembre 1908, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le Registre 942, fol. 363, l'acquéreur assumant toutes les obligations et toutes les stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire.

3° Et le reste du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Richardson & Soulé, avocats pour le demandeur.
26 fév—26 27—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 1121 rue Ste Marie, entre Camp et Magasin.

Crescent City Building and Homestead Association vs Louis H. Degering.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,365 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui appartient ou en fait partie de quelque façon que ce soit, dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Ste-Marie, Camp, Magazine et Felicity Road, désigné comme terrain No 1 sur un plan de F. J. Braun, voyer, en date du 19 mars 1875, annexé à un acte de vente passé pardevant Jos. Cohn, ancien notaire, à la date du 21 mai 1875 et mesurant d'après ledit plan, dix-sept pieds, six pouces de façade rue Ste-Marie sur cent quarante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
C. C. Friederichs, avocat de la demanderesse.
25 fév—25—mars 4 11 18 25 30 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 224 et 226 avenue Carrollton, entre les rues Iberville et Bienville.

(Dans l'ilet borné par la rue Pierce).

The Teutonia Loan and Building Company vs Royer Baking Company et Alexander Allison, receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 92,491 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième district de cette ville, désigné par les Nos sept et huit, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Pierce, Bienville et Iberville (autrefois Douane), sur un devis de tout l'ilet dressé par George H. Grandjean, député voyer de ville, daté du 21 juin 1892, annexé à un acte passé pardevant F. J. Aleix, ancien notaire en cette ville le 24 juillet 1893, d'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurant à savoir: Le lot No Sept, trente pieds un pouce et trois lignes de face à l'avenue Carrollton sur cent neuf pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No Six et cent six pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No huit et trente pieds de largeur dans le fond; et le lot No huit, trente pieds un pouce et trois lignes de face à l'avenue Carrollton, sur une profondeur de cent six pieds dix pouces et deux lignes sur la ligne de côté du lot No sept. Cent quatre pieds deux pouces de profondeur sur la ligne du lot No Neuf et trente pieds en largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocat pour la demanderesse.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant le No municipal 817 rue Decatur, entre les rues Ste-Anne et Madison (carré borné par la rue de Chartres.

Crescent City Building and Homestead Association vs Paul R. Claverie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tous ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Second District de cette ville, carré No 23 borné par les rues Decatur (ci devant Levée), Chartres, Ste-Anne et Madison, désigné par le No 101 sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 15 avril 1902, annexé à un acte de vente pardevant E. M. Stafford, daté du 10 décembre 1906 pour qu'on s'y réfère; ledit terrain commence à une distance de vingt pieds, six pouces du coin des rues Madison et Decatur, et mesurant d'après ledit plan, dix-neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de façade rue Decatur, sur une première profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Ste-Anne, de quarante-deux pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Ste-Anne de trois pieds; de là, vers une seconde profondeur s'étendant vers la rue de Chartres, de seize pieds, trois pouces; de là, vingt-deux pieds à l'arrière ligne s'étendant vers la rue Madison et soixante pieds, trois pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Madison; les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le No municipal 817 rue Decatur; ensemble avec l'usage d'une allée commune audit terrain désigné par le No 100 sur le susdit plan; laquelle susdite allée mesure d'après ledit plan quatre pieds sept pouces de façade rue Decatur sur quarante-deux pieds converts on quarante-quatre pieds de limite. Ladite allée commune est couverte par les bâtisses du terrain No 100 à une hauteur de huit pieds huit pouces du sol; il est entendu que la moitié de ladite allée mesurant deux pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Decatur sur quarante quatre pieds de profondeur est vendue avec ledit terrain ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
C. C. Fredrichs, avocat pour la demanderesse.
4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'un "Magasin d'Epicerie," aussi un "Cash Register."

Smith Bros Ltd vs Fernand Lee Babin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 92,659—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MARDI, le 8 mars 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 523 rue Sud Rempart, le contenu, fonds de magasin, installations du magasin d'épicerie sur lesdits lieux, d'après l'inventaire enregistré,

Un Cash Register.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
M. C. Sharff, avocat pour les demandeurs.
4 mars—4 6 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano et d'un Tabouret,

Dwyer Piano Co. vs A. Daniel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,516 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 9 mars 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un Piano (fabrique de Kohler & Campbell) et un Tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
25 fév—25—mars 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos Municipaux 4517 et 4519 rue South Franklin, entre les rues Cadiz et Jena.

Teutonia Loan and Buildings Company vs Mme Mary Dauphin, autrefois veuve de Richard A. Brown, et maintenant épouse de John Dula.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,522—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette Ville, dans l'ilet No 543, borné par les rues South Franklin (autrefois St-David), Cadiz, South Liberty (autrefois Green) et Jena; ledit ilet était désigné autrefois comme ilet No 97, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, sous la date du 15 mars 1834, déposé pour référence en l'étude de Louis Caire, anciennement un notaire de cette Paroisse, et désigné comme ci-dessus par le No 543, comme il est démontré sur un croquis là-dessus fait par H. C. Brown, assistant-ingénieur de ville, sous la date du 2 août 1893, et annexé à un acte passé le 20 mars 1896, pardevant John J. Ward, notaire, ledit lot étant désigné par le Numéro Treize, sur ledit croquis dudit Brown, et mesurant trente pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue South Franklin (autrefois St-David) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.
4 mars—4 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District, rue Olympia, entre Canal et Gasquet,

(carré borné par la rue St-Patrick.)

Gabrielle F. Belle vs Pierre L. Verges.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,417 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 31 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain dans le carré borné par les rues Canal, Gasquet, St-Patrick et Olympia, étant le carré No 819, ledit terrain étant le No 17 mesurant Trente pieds de face rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque avocat du demandeur.
26fév—26 27—mars 4 11 18 25 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1650 rue Nord Robertson, entre les rues St-Bernard et Annette.

John T. Lecourt vs Mme Harriet Joseph.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,566—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 623 borné par les rues Robertson, Villeré, St-Bernard et Annette, ledit lot est désigné par le No quinze sur les rôles d'assessement de la ville, et aussi comme partie du lot désigné par le No 470 de l'ilet No 46 sur un plan du Faubourg Marigny dressé par Jos. Pilié, voyer, le 10 novembre 1809, déposé en l'étude de M. Lafitte, ancien notaire, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Wm A. Wenck, avocat pour le demandeur.
20 fév—20 25—mars 4 11 18 24

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.